

Nos plantes médicinales [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nos plantes médicinales

(Suite.)

Famille des Primulacées.

PRIMEVÈRE OFFICINALE (*Primula officinalis*, *P. veris*). — Les plantes de cette famille sont intéressantes par leur port, leur aspect élégant, la beauté de leurs fleurs, mais assez peu importantes au point de vue des applications utiles. Ce sont des végétaux herbacés, peu élevés en général, à fleurs complètes, pourvues de cinq pétales soudés ensemble et de cinq étamines.

La Primevère officinale est très répandue dans les prés et les bois où ses fleurs jaunes produisent, au printemps, un effet délicieux. On lui attribuait autrefois une foule de propriétés illusoires : ainsi, on la croyait efficace surtout pour combattre la paralysie. La racine a une saveur âcre et amère, et on l'emploie quelquefois pour provoquer la sécrétion de l'urine. L'infusion des fleurs, fort utilisée dans les campagnes, a bien peu de valeur réelle : elle est tout au plus légèrement stimulante et sudorifique. Les feuilles de cette plante sont mangées en Angleterre comme salade ; ailleurs, on met ses fleurs dans le vin pour lui communiquer un parfum particulier, ou bien on en prépare une infusion qui fermente, et qui, associée avec du citron et du sucre, constitue une boisson assez agréable.

Famille des Urticées.

PARIÉTAIRE (*Parietaria officinalis* L.). — Vulg. Perce-muraille, Casse-pierre, Herbe de Notre-Dame, Epinard de muraille, etc. — Elle croît sur les murs et à leurs pieds, dans les décombres. Ses tiges atteignent de 50 à 60 cm. Elles sont fragiles, rameuses, légèrement couvertes de poils, garnies de feuilles alternes, ovales-allongées. Les fleurs sont très petites, réunies à l'aisselle des feuilles au nombre de 3 ou 5. — Fl. juin-septembre.

Très rare et presque nulle dans notre canton : Fribourg, Jetschwyl, Estavayer, mais commune dans le bassin du Léman, la vallée du Rhône, le Bas-Valais.

La Pariétaire offre une saveur un peu salée due à la présence d'une notable quantité de nitre (nitrate de potasse) qu'elle contient, et auquel on doit attribuer ses propriétés rafraîchissantes et diurétiques. C'est un remède populaire. Son infusion à la dose de 30 gr. par litre d'eau peut agir comme calmant dans les cas d'inflammation des voies urinaires. Pour la conserver, il faut la sécher rapidement à l'étuve ou au feu.

HOUBLON (*Humulus lupulus L.*). — Plante grimpante qui croît spontanément dans les haies et que l'on cultive en grand dans quelques contrées. Elle est surtout commune dans les buissons des rivages, qu'elle enlace de ses nombreuses tiges volubiles, démesurément longues, et couvre de ses jolies feuilles palmées et de ses cônes d'un jaune soufre.

Les cônes constituent le houblon du commerce. On les emploie à parfumer la bière et à lui donner l'amertume que l'on recherche dans cette boisson. Mais leur prix élevé les fait remplacer souvent par d'autres plantes amères, telles que le Trèfle d'eau, l'Absinthe, le Buis, qui lui communiquent des propriétés, sinon malfaisantes au moins inutiles, et laissent souvent distinguer dans la boisson un goût âcre fort différent de l'amertume franche du houblon.

Le Houblon mérite une place d'honneur parmi les toniques amers et peut se ranger immédiatement après la Gentiane. Il n'y a guère de maladie chronique dans laquelle il ne puisse être utile pour relever l'appétit, activer la circulation. Il rend des services du même genre dans les convalescences et suffit souvent pour ramener à la santé les personnes affaiblies par de mauvaises conditions hygiéniques : nourriture insuffisante ou trop peu variée, habitation humide, à la condition, bien entendu, de faire cesser d'abord la cause du mal. Dans les affections scrofuleuses, les dartres, les tumeurs blanches, les diarrhées chroniques, le scorbut, les engorgements du foie et de la rate, le Houblon est un remède précieux ou un adjuvant utile de la médication spéciale de chaque maladie. Enfin, il est employé avec succès à haute dose contre les vers intestinaux.

En outre de son action remarquable sur la circulation et la nutrition, le Houblon est doué d'une vertu sédative due surtout au *lupulin*, qui se manifeste principalement sur le système nerveux. La décoction ou l'infusion se préparent avec 15 à 60 gr. de cônes par litre d'eau.

A la même famille des Urticées appartient le Chanvre, originaire de la Perse, cultivé comme plante textile. Ses graines servent à la préparation de l'*huile de chènevis*, employée dans quelques préparations pharmaceutiques.

Famille des Polygonées.

PATIENCE (*Rumex Patientia*, *R. obtusifolius*, *R. crispus*, *R. alpinus*, etc.). — Toutes les espèces du genre *Rumex* sont bien connues et désignées sous le nom vulgaire de Lampée ou Lapé. Toutes ces plantes ont les mêmes propriétés. La première est d'origine étrangère et est souvent cultivée pour l'usage alimentaire. Les *R. obtusifolius* et *crispus* sont communs partout, dans les prés, les bords des chemins, au pied des murs. Le *R. alpinus*, qui se distingue à ses feuilles très amples, arrondies, habite les montagnes. On le trouve souvent en quantité fabuleuse autour des chalets, dans les terrains

riches en combinaisons ammoniacales. Les Rhubarbes cultivées appartiennent à la même famille et possèdent les mêmes propriétés.

L'action des Rumex est tonique, dépurative et même purgative à dose un peu élevée. On fait usage de la racine en décoction à la dose de 30 à 60 gr. par litre d'eau. C'est un remède très populaire dans les campagnes, principalement dans les maladies de la peau. Les feuilles contuses peuvent exercer une heureuse influence sur les ulcères indolents et les engorgements lymphatiques. On prépare un bon onguent contre la gale en mélangeant parties égales d'axonge, de soufre et de pulpe de racine de Patience ramollie en la faisant bouillir dans du vinaigre ; mais il faut observer que le soufre doit contribuer pour une bonne part à la guérison.

Les montagnards font grand cas du Rumex alpinus qu'ils désignent du nom de Rhubarbe et dont ils prennent la décoction des racines comme dépuratif ou purgatif.

POIVRE D'EAU (*Polygonum hydropiper* L.) : — Vulg. Piment d'eau. — Plante annuelle à saveur poivrée, âcre. Tige noueuse, un peu rougeâtre, dressée, garnie de quelques rameaux, haute de 30 à 70 cm., portant des feuilles alternes, lancéolées-aiguës. Ses petites fleurs sont disposées en épi grêle, filiforme, arqué, garni de petites écailles et s'ouvrent de juin à octobre.

Endroits ombragés, fossés, bord des chemins humides. Assez commune.

On emploie la plante entière, fraîche. Elle perd beaucoup de sa valeur par la dessiccation. A l'intérieur, le Poivre d'eau agit comme stimulant énergique ; mais c'est une de ces plantes injustement abandonnées des médecins, et dont les effets ont été jusqu'ici mal étudiés. Le mieux est donc de ne pas l'employer à l'intérieur sans l'avis de l'homme de l'art. Ses services à l'extérieur sont incontestables. Elle peut remplacer la moutarde dans la préparation des sinapismes. Une forte décoction tue l'*acarus* de la gale. Le suc de la plante, pur ou étendu d'eau, constitue l'un des remèdes les plus efficaces pour raviver les ulcères atoniques, séparer les chairs mortes et hâter la cicatrisation. Il est bon dans ce cas de mêler le suc à une décoction concentrée de feuilles de noyer. Les vétérinaires connaissent fort bien cette propriété et se servent aussi de cataplasmes de Poivre d'eau pour résoudre les engorgements lymphatiques des articulations. Sa décoction constitue, en outre, un bon gargarisme dans les cas d'angine, d'aphtes et d'ulcérations de la gorge ; elle peut même calmer quelques maux de dents nerveux.

Il ne faut pas confondre la plante qui nous occupe avec ses congénères : la Renouée Persicaire, la Renouée amphibie, etc., qui lui ressemblent beaucoup au premier coup d'œil, mais s'en distinguent nettement par leur saveur herbacée douce et par leur inflorescence en épi plus compact et cylindrique. Leurs propriétés sont encore mal définies.

Famille des Thymélées.

MÉZÉREON (*Daphne mezereum L.*). Vulg. Bois gentil; patois, Bou dzenti. — Sous-arbrisseau de 40 à 90 cm. rameux, à écorce grisâtre, luisante. Feuilles entières, un peu glauques, ne se développant qu'après les fleurs et formant une touffe au sommet des rameaux et au-dessus des fleurs. Fleurs sessiles, purpurines, roses, rarement blanches, à 4 découpures rapprochées en fascicules de 2 à 3 fleurs le long des rameaux. Fruit rouge. — Fl. mars-avril.

Bois, taillis, rocailles des montagnes.

Un fragment de son écorce, placé sur la langue, produit bientôt une sensation brûlante, persistante, qui s'étend jusqu'à la gorge. Les feuilles fraîches et les fruits causent à peu près les mêmes effets.

A dose un peu forte, le Daphné est un poison violent et il n'appartient qu'au médecin de s'en servir, à l'intérieur comme dépuratifs, fondants et drastiques. Entre ses mains, il peut amener des cures inattendues dans l'hydropisie, le rhumatisme chronique, les scrofules, les tumeurs indolentes, les engorgements et les affections dartreuses. C'est un de ces agents énergiques, capables de produire par révulsion ou autrement, une perturbation salutaire, une crise, qui permet aux organes d'éliminer les produits morbides, cause ou résultat de la maladie.

C'est surtout dans l'écorce que résident les principes actifs du Daphné. Lorsqu'on l'applique sur la peau, il se produit bientôt une vive inflammation, et des ampoules plus ou moins volumineuses ne tardent pas à paraître. Cette circonstance a fait employer l'écorce du Daphné pour remplacer les cantharides dans la préparation des vésicatoires. Prise à l'intérieur, elle agit comme poison en déterminant une inflammation énergique et une irritation du système nerveux. Les fruits sont également à redouter et l'on cite des cas où ils ont agi comme poison mortel.

Le Daphné Lauréole qui croît dans les bois des contrées chaudes, au-dessus de Vevey, de Montreux, etc., et dans le Jura, et le Daphné Garou, commun dans le Midi, jouissent de propriétés analogues.

(A suivre.)

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'enseignement du dessin industriel est trop négligé à l'école primaire. M. Baille-Lemaire, fabricant d'instruments d'optique à Paris, écrit dans le *Manuel général* :

Je demande que l'école fasse des hommes et qu'elle développe l'énergie morale des enfants.

Puis, en qualité d'industriel qui emploie des ouvriers et des apprentis, je demande que l'école enseigne aux futurs ouvriers les choses qui leur